REFORME DU COLLEGE 2016 : APPEL AU REFUS DU FORMATAGE

Nous, personnels du collège ….George Sand…… ,continuons à rejeter avec force la réforme du collège envisagée pour la rentrée 2016, parce qu'elle affaiblit des enseignements disciplinaires, met en concurrence les établissements et les enseignants sous couvert d'autonomie et parce qu'elle induit un alourdissement insupportable de la charge de travail.

Refusant jusqu'à présent d'entendre notre revendication d'une autre réforme pour faire réussir nos élèves, le Ministère de l'Education Nationale et le rectorat ont supprimé les actions de formation disciplinaire du PAF 2015-2016, pour le remplacer par un formatage en règle à la réforme « collège 2016 ».

Ce formatage serait assuré par des professeurs et CPE, convoqués pour leur instruction lors des vacances de Toussaint, de façon à animer 4 jours de réunions en dehors du temps de service à partir du mois de janvier.

Les signataires refusent de se porter volontaires pour devenir les « formateurs-relais » chargés de défendre, auprès de leurs propres collègues, une réforme et des dispositifs néfastes pour le service public d'Education Nationale.

Nom Prénom	Discipline	Signature
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

REFORME DU COLLEGE 2016 : APPEL AU REFUS DU FORMATAGE

Nous, personnels du collège ...George Sand de Béthune..... ,continuons à rejeter avec force la réforme du collège envisagée pour la rentrée 2016, parce qu'elle affaiblit des enseignements disciplinaires, met en concurrence les établissements et les enseignants sous couvert d'autonomie et parce qu'elle induit un alourdissement insupportable de la charge de travail.

Refusant jusqu'à présent d'entendre notre revendication d'une autre réforme pour faire réussir nos élèves, le Ministère de l'Education Nationale et le rectorat ont supprimé les actions de formation disciplinaire du PAF 2015-2016, pour le remplacer par un formatage en règle à la réforme « collège 2016 ».

Ce formatage serait assuré par des professeurs et CPE, convoqués pour leur instruction lors des vacances de Toussaint, de façon à animer 4 jours de réunions en dehors du temps de service à partir du mois de janvier.

Les signataires refusent de se porter volontaires pour devenir les « formateurs-relais » chargés de défendre, auprès de leurs propres collègues, une réforme et des dispositifs néfastes pour le service public d'Education Nationale.

Nom Prénom	**Discipline**	Signature
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

REFORME DU COLLEGE 2016

REUNIONITE FORMATAGE

NOTRE REFUS COLLECTIF

Nous, personnels du collège soussigné-e-s
.....Collège G. Sand de Bétheny

A M. le Recteur de l'Académie de Lille
Sous couvert du chef d'établissement du collège

Monsieur le Recteur,
- convoqué-e-s à une formation pour laquelle nous ne sommes pas volontaires, et qui vise à nous faire accepter une réforme du collège que nous rejetons encore et toujours,
sollicités pour entrer dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires qui, loin d'apporter des moyens supplémentaires à notre établissement, sont retranchés des horaires disciplinaires et justifient la suppression de la plupart des enseignements facultatifs (latin, bilangues, euro, DP3) dans un contexte d'austérité budgétaire,
- appelés à formuler sous la pression des choix quant à la répartition de la « dotation à disposition », qui vise à mettre en concurrence les personnels, alors que la dotation globale (DGH) ne sera connue qu'en janvier, et qu'il est de la compétence exclusive du Conseil d'Administration d'en délibérer,
Nous constatons que les formations se déroulent, en totalité ou en partie, en dehors de nos horaires de service.
Nous refusons l'alourdissement insupportable de notre charge travail, ainsi que toute injonction administrative à produire des projets dans le but d'entamer notre liberté pédagogique, et ne donnons pas notre accord pour participer à des réunions ou actions de formation organisées à l'initiative de l'administration, en dehors de nos horaires de service tels que portés à notre emploi du temps hebdomadaire, conformément aux dispositions du décret 2007-1470.

NOM PRENOM	SIGNATURE